

# PROCÈS VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 16 janvier 2024- 17h30

**Président de séance :** Didier REVEAU, Maire

**Membres de l'assemblée délibérante présents ou représentés :**

Mme Cécile KNITTEL-	Présente
M Eric PAPILLON-	Présent
Mme Sylvie SEQUEIRA	Présente
M Laurent PHILIBERT	Présent
Mme Christiane VAN RYSSEL	Présente
M Gérard GUESNE-	Présent
M Gaëtan THOMAS-	représenté par Didier REVEAU, muni d'un pouvoir
Mme Bénédicte MARCHAIS-	Présente
Mme Françoise PELLODI-	Présente
M Emmanuel BOIS-	Présent
Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN-	représentée par Christiane VAN RYSSEL, munie d'un pouvoir
M Nicolas CHABLE-	Présent
Mme Catherine CHANTEPIE-	représentée par Sylvie SEQUEIRA, munie d'un pouvoir
M Thierry BODIN-	représenté par Cécile KNITTEL, munie d'un pouvoir
Mme Delphine LETESSIER-	représentée par Bénédicte MARCHAIS, munie d'un pouvoir
M Christophe BISI-	Présent
Mme Marie-Hélène TROUILLOT-	représentée par Françoise PELLODI, munie d'un pouvoir
M Emmanuel VIGNERON-	représenté par Eric PAPILLON, muni d'un pouvoir
Mme Marie DENONDELLE-	Présente
M Nicolas GUILLARD-	représenté par Gérard GUESNE, muni d'un pouvoir
Mme Audrey MAMONTEIL-	représentée par Emmanuel BOIS, muni d'un pouvoir
M Dominique MONRANCÉ-	Présent
Mme Olivia JAMAIN-	Présente
M Lionel COURTEMANCHE-	Présent
Mme Sophie DOLLON-	représentée par Christophe BISI, muni d'un pouvoir
M Franck POTAUFEUX-	Présent
Mme Edith ALIX-	Présente
M Carl GUILLEMIN-	Présent

**Secrétaire de séance** : en vertu de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été désigné .

**Quorum** (article L2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Nombres de conseillers : 29

Présents ou représentés : 19 + 10 procurations

Absents : 0

**Ordre du Jour** :

**I. AFFAIRES GENERALES**

- 1 - Information sur les décisions prises en vertu des délégations.
- 2 – Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 19.12.2023.
- 3 – Modification de la liste des membres du SIVU SANTÉ PSSV.

**II- CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT ET URBANISME**

- 1 – Rectification des références cadastrales de l'emprise foncière du camping suite à une erreur lors du remembrement de 2022 et refacturation aux futurs acquéreurs des frais de pose d'un compteur électrique individuel.

**III. AFFAIRES CULTURELLES**

- 1 – Signature de partenariat entre la médiathèque et la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise dans l'exercice de sa compétence Relais Petite Enfance.

**IV. FINANCES.**

- 1 – Autorisation anticipée de dépenses d'investissements 2024.

**Délibérations adoptées** :

**I. AFFAIRES GENERALES**

Modification de la liste des membres du SIVU SANTÉ PSSV.

**II. CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT ET URBANISME**

Rectification des références cadastrales de l'emprise foncière du camping suite à une erreur lors du remembrement de 2022 et refacturation aux futurs acquéreurs des frais de pose d'un compteur électrique individuel.

**III. AFFAIRES CULTURELLES**

Signature de partenariat entre la médiathèque et la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise dans l'exercice de sa compétence Relais Petite Enfance.

**IV. FINANCES.**

Autorisation anticipée de dépenses d'investissements 2024.

**Demande de scrutin particulier :**

/

**Résultat des scrutins :**

/ (scrutin public : préciser le nom des votants et le sens de leur vote)

**Discussions au cours de la séance :**

Concernant le point I-3 – Modification de la liste des membres du SIVU SANTÉ PSSV.

La composition actuelle est la suivante :

Délégués titulaires : Didier REVEAU, Sylvie SEQUEIRA, Bénédicte MARCHAIS, Catherine CHANTEPIE.

Délégués suppléants : Edith ALIX, Christophe BISI, Dominique MORANCE, Gaëtan THOMAS.

Il a été proposé au Conseil municipal de modifier la composition des représentants de la Ville de la manière suivante :

Délégués titulaires :

Didier REVEAU, Christophe BISI, Bénédicte MARCHAIS, Catherine CHANTEPIE.

Délégués suppléants :

Sylvie SEQUEIRA, Edith ALIX, Dominique MORANCE, Gaëtan THOMAS.

Monsieur le Maire fait remarquer que la proposition de modification des représentants de la Collectivité au sein du comité syndical du SIVU SANTÉ PSSV entraînerait la nomination de Madame SEQUEIRA dans la catégorie des délégués suppléants.

Ceci serait incohérent dans la mesure où Madame SEQUEIRA est l'adjointe en charge des affaires sociales et de la solidarité, la santé entrant dans son champ de compétence.

Monsieur Christophe BISI, Madame Catherine CHANTEPIE et Madame Bénédicte MARCHAIS disposent chacun de compétences spécifiques en la matière et qui justifient leur poste de titulaire.

En conséquence Monsieur le Maire formule une nouvelle proposition de modification des représentants de la Collectivité au sein du comité syndical qu'il soumet au vote du Conseil :

Délégués titulaires : Sylvie SEQUEIRA, Christophe BISI, Bénédicte MARCHAIS, Catherine CHANTEPIE.

Délégués suppléants : Didier REVEAU, Edith ALIX, Dominique MORANCE, Gaëtan THOMAS.

Procès-verbal de séance du Conseil municipal du 16 janvier 2024 :

Monsieur le Maire

Didier REVEAU



Secrétaire de séance

Françoise BELLODI

